

Calendrier formation professionnelle CALIFORNIEN 2024-2025

Mois 2024	Dates	Cours P = présentiel Z = Zoom	Horaire des cours
Août	27 Riki 29 Zoom	Soirées d'informations gratuites	18h30
Septembre	7-8 20*-21-22 28-29	P - Initiation au massage californien P - Formation professionnelle californien 1 Z - Anatomie musculosquelettique A	S et D 9h à 17h30 *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30 S et D 9h à 17h30
Octobre	18*-19-20 26-27	P - Formation professionnelle californien 2 P - Anatomie musculosquelettique B	*V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30 S et D 9h à 17h30
Novembre	1*-2-3 16-17	P - Formation professionnelle californien 3 P - Anatomie musculosquelettique C	*V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30 S et D 9h à 17h30
Décembre	7-8 13*-14-15	Z - Anatomie musculosquelettique D P - Formation professionnelle californien 4	S et D 9h à 17h30 *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30
2025			
Janvier	10*-11-12 17*-18-19	P - Formation professionnelle californien 5 Z - Anatomie des systèmes A	*V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30 *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h
Février	1-2 7*-8-9 22-23	Z - Anatomie des systèmes B P - Formation professionnelle californien 6 Z - Anatomie des systèmes C	S et D 9h à 17h *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30 S et D 9h à 17h
Mars	8-9 22-23 28*-29-30	Z - Relation d'aide-technique d'entrevue A P - Relation d'aide-technique d'entrevue B P - Formation professionnelle californien 7	S et D 8h30 à 17h S et D 8h30 à 17h *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30
Avril	12-13 25*-26-27	Z - Relation d'aide-technique d'entrevue C P - Formation professionnelle californien 8	S et D 8h30 à 17h *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30
Mai	3-4 9*-10-11 24-25 30*-31-1 ^{er} juin	Z - Sexualité et pratique professionnelle A P - Formation professionnelle californien 9 Z - Sexualité et pratique professionnelle B P - Formation professionnelle californien 9 (à réserver si fds reportée pour tempête)	S et D 8h30 à 17h *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30 S et D 8h30 à 17h *V 18h30 à 21h30 / S et D 9h à 17h30
Juin	7-8 13*-14-15-16*	Z - Sexualité et pratique professionnelle C Z - Encadrement professionnel-déontologie	S et D 8h30 à 17h *V 14h à 21h / S D et *L 8h30 à 17h30

IMPORTANT :

- Calendrier sujet aux changements. Il est important de toujours vérifier les mises à jour avec la direction de l'école
- Les horaires indiqués vous seront confirmés par courriel environ une semaine avant chaque cours